

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 49 (1935)

**Heft:** 4

**Artikel:** Les armoiries ed Mgr. Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

**Autor:** Dubois, Fréd.-Th.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746417>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les armoiries de Mgr. Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Par FRÉD.-TH. DUBOIS.

Nous avons déjà étudié dans les *Archives héraldiques* les armoiries des évêques de Lausanne dès 1500<sup>1)</sup> jusqu'à celles de Mgr. Deruaz<sup>2)</sup>, puis celles de ses successeurs Mgr. Bovet<sup>3)</sup> et Mgr. Colliard<sup>4)</sup>. Nous voulons compléter cette série en présentant à nos lecteurs les armoiries du prélat qui occupe aujourd'hui ce siège qui fut illustré jadis par St-Maire et St-Amédée.

Marius Besson est né le 28 juin 1876 à Turin où ses parents étaient alors établis. Il appartient à une famille de vieille souche vaudoise, originaire de Chapelle sur Moudon, autrefois Chapelle Vaudanne, où ses ancêtres vécurent pendant plusieurs générations sur le vieux domaine d'Aillerens, antique propriété de l'abbaye de Montherond, puis de la ville de Lausanne dès 1536 et de l'hôpital de Moudon dès 1759.

Après avoir fait ses études classiques à Lyon il entra en 1894 au Séminaire de Fribourg. A 22 ans il avait terminé ses études, mais comme il n'avait pas l'âge prescrit pour être ordonné prêtre, il suivit des cours de théologie et d'archéologie chrétienne à l'Université de Fribourg où il conquist en 1900 le grade de licencié en théologie. Il reçut la prêtrise le 23 juillet 1899. Mgr. Deruaz, évêque de Lausanne et Genève, le désigna pour aller compléter ses études de droit ecclésiastique à Rome. Nommé vicaire à La Chaux-de-Fonds, il dut interrompre son ministère pour cause de santé et il séjourna alors à Turin. C'est là qu'il consacra ses loisirs à visiter les Archives royales de Turin, si riches en documents concernant l'ancien Pays de Vaud. C'est là aussi qu'il prépara ses plus importants travaux, soit ses « Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion » (1906) qu'il dédia humblement au souvenir du premier évêque de Lausanne: *domno Mario episcopo Marius presbyter votum solvit*, ne se doutant pas qu'il serait un jour un de ses successeurs; puis sa « Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque » (1908) et « Monasterium Acaunense, Etude critique sur les origines de l'abbaye de St-Maurice » (1913).

En 1906 il conquist brillamment le grade de docteur ès lettres de l'Université de Fribourg et fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire de Fribourg et en 1908 professeur d'histoire générale du moyen âge à l'Université. En 1907 il avait été chargé de la rédaction de la nouvelle *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*. Ses publications sur « L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne » ainsi que ses « Antiquités du Valais » furent très remarquées et lui valurent une place en vue dans le monde des archéologues en Suisse et à l'étranger. Il fut nommé membre de la Commission du Musée national à Zurich. En 1913 il fut appelé à préparer la création d'une nouvelle paroisse catholique à Lausanne puis à la diriger, ce qu'il fit sans interrompre son enseignement à Fribourg, et en 1919 il fut nommé Supérieur du Séminaire diocésain. Le 6 mai 1920 le pape Benoit XV

<sup>1)</sup> M. le Dr D. L. Galbreath a étudié et publié dès lors les sceaux des évêques de Lausanne jusqu'en 1536 voir *Archives héraldiques* 1929.

<sup>2)</sup> Voir: *Archives héraldiques* 1910, Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne dès 1500 à nos jours.

<sup>3)</sup> Voir: *Archives héraldiques* 1914, page 206.

<sup>4)</sup> Voir: *Archives héraldiques* 1918, page 100—102.

avait désigné l'abbé Besson comme successeur de Mgr. Colliard au siège de Lausanne et il fut préconisé au consistoire du 7 mai. Le 13 mai il fut consacré à Rome par le cardinal de Lai, secrétaire de la Consistoriale, dans l'église de St-Charles Borromée. Il fut reçu solennellement à Fribourg le 23 juin suivant, et prit officiellement possession du siège épiscopal de Lausanne.

Les armoiries de la famille Besson de Chapelle ne nous sont connues que par un petit croquis tracé à l'angle d'une généalogie manuscrite de la famille remontant au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 70). Elles portent une fleur posée en pal dont la tige est ornée de deux feuilles. Faut-il voir ici en ces deux feuilles jumelles une allusion au nom de Besson qui signifie jumeaux? La fleur est accompagnée en chef de deux signes que l'on ne peut pas bien définir et qui ont été traduits par des étoiles.



Fig. 70.

Ces armoiries se lisent: *d'argent à la fleur de gueules tigée et feuillée de deux pièces de sinople et accompagnée en chef de deux étoiles du second* (fig. 71).

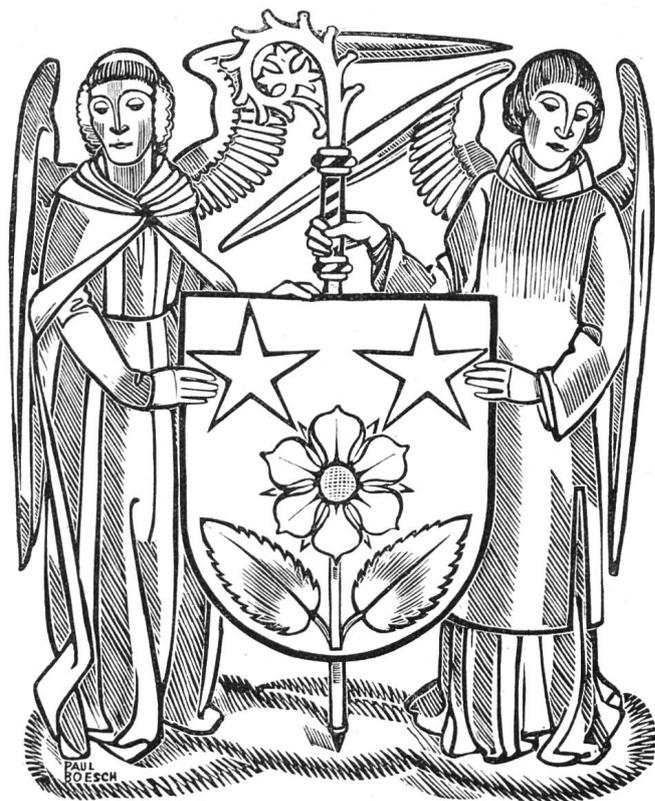


Fig. 71. Armoiries de Mgr. Besson d'après une gravure sur bois de M. Paul Boesch (réduction).

Les évêques de Lausanne sont qualifiés dès 1125 de princes du St-Empire romain. Ils ont gardé et toujours porté dès lors ce titre et Mgr. Besson est le 54<sup>e</sup> évêque qui pourrait le relever<sup>3)</sup>.

<sup>1)</sup> Pour les armes de l'évêché de Genève voir l'étude de A. Gavard: Armoiries du diocèse et des évêques de Genève dès 1500, dans les *Archives héraldiques* de 1915.

<sup>2)</sup> Voir: Les titres des évêques de Lausanne, par Maxime Reymond dans les *Archives héraldiques* 1911, page 193.

<sup>3)</sup> Ibid.

Comme ses prédécesseurs, Mgr. Besson porta les armes des évêchés de Lausanne et Genève<sup>1)</sup> écartelées et ses armes personnelles sur le tout. Il choisit comme devise: CHARITAS CHRISTI URGET NOS, soit le verset 14 du chapitre V de la II<sup>e</sup> Epître aux Corinthiens: L'amour du Christ nous presse, ou nous étroit (fig. 73).

On sait qu'en 1011 Rodolphe III, roi de Bourgogne Transjurane, avait donné le comté de Vaud à l'évêque Henri, mais les évêques de Lausanne n'ont porté régulièrement ce titre qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle et à cette époque ils l'avaient transformé en celui de comte de Lausanne qu'ils portèrent toujours dès lors. Mgr. Besson est le 60<sup>e</sup> comte de Lausanne<sup>2)</sup>.



Fig. 72. Ex-libris de Mgr. Besson.

Gudinus. C'est le dessin de cet ambon qui a été choisi comme motif de cet ex libris. L'inscription EX LIBRIS MARI EPI LAUS. ET GEBEN. a été composée avec les mêmes caractères que ceux de l'inscription originale. L'ambon a été copié fidèlement à part un petit changement introduit dans le bas de ce monument, où les deux petites plantes qui sont au bas de la croix ont été remplacées par une fleur ornée de deux feuilles et accompagnée de deux petites étoiles. Ces figures qui sont tout à fait dans le style de l'ambon rappellent en même temps les armes de Mgr. Besson. Cet ex libris a été dessiné par M. Jean Berchier, professeur au Technicum de Fribourg.

La ville de Fribourg, siège actuel de l'évêque de Lausanne et Genève, siège du Chapitre cathédral, siège du Séminaire diocésain et de l'Université catholique, tenait à ce que son nom figurât aussi dans le nom du diocèse et dans les titres de son évêque. Aussi en 1924, par Bulle du 17 octobre, le pape Pie XI décida-t-il

<sup>1)</sup> Voir: P. A. Pidoux, Notes sur quelques titres et prérogatives d'honneur attachés au siège épiscopal de Besançon. Extr. des Mém. de l'Académie de Besançon. 1913.

<sup>2)</sup> Voir la reproduction de cet ambon dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* 1905—1906 planche X de l'article de A. Naef, Les phases constructives de l'église de Romainmotier.

En 1933 l'abbaye de St-Maurice voulut témoigner sa reconnaissance à Mgr. Besson pour les importantes recherches qu'il avait faites pour éclairer les origines de cette antique abbaye, et elle lui décerna le titre de chanoine honoraire de St-Maurice. Le même titre lui fut décerné par les Chapitres d'Annecy, de Sens et de Besançon. On se souvient que dès ses origines jusqu'à la Révolution l'évêché dépendait de l'archevêché de Besançon. Par l'octroi du titre de chanoine de Besançon on renouait ainsi d'antiques relations entre ces deux évêchés<sup>1)</sup>.

Mgr. Besson possède un ex libris que nous reproduisons ici (fig. 72) et qui lui a été offert par quelques amis. Comme nous l'avons vu plus haut, les travaux historiques de Mgr. Besson se rapportent au haut moyen-âge, pour l'étude duquel il a une prédilection spéciale. Un des beaux monuments de cette époque est l'ambon de Romainmotier<sup>2)</sup> qui remonte au VIIIe siècle et qui a été exécuté sous l'abbé

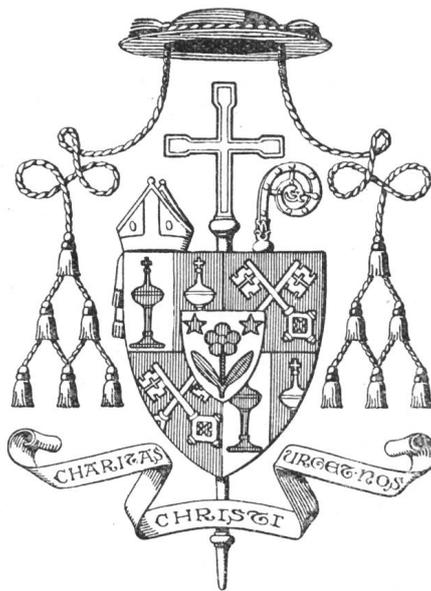


Fig. 73. Armoiries officielles de Mgr. Besson jusqu'en 1924.

ce qui suit: « Le Diocèse de Lausanne, outre le titre de Genève qui lui est déjà uni prendra aussi le titre de Fribourg et s'appellera donc dans la suite Diocèse de *Lausanne, Genève et Fribourg*. » On voulut alors marquer ce nouveau titre dans les armoiries de l'évêché et l'on plaça dans le 3<sup>e</sup> quartier les armes du Chapitre de St-Nicolas<sup>1)</sup> (fig. 74).

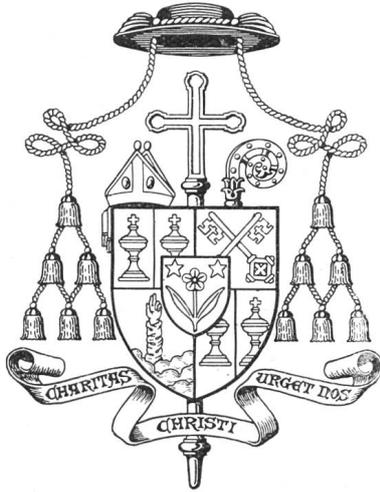


Fig. 74. Armoiries officielles de Mgr. Besson dès 1924.

Par cette même Bulle du 17 octobre 1924 le pape Pie XI transforma l'antique Chapitre de St-Nicolas en un Chapitre cathédral faisant revivre ainsi le Chapitre de Lausanne qui avait été supprimé par les Bernois lors de la conquête du Pays de Vaud et de l'introduction de la Réformation en 1536 et qui n'avait pas été rétabli dès lors. Par cette même Bulle l'église collégiale de St-Nicolas « était élevée au rang et à la dignité d'Eglise Cathédrale avec tous les privilèges et droits dont jouissent de droit commun les autres Eglises cathédrales ».

Le Chapitre de St-Nicolas continuait cependant à subsister dans le nouveau Chapitre et ses nouvelles constitutions renferment ainsi que le prévoit le canon 410 § 1 du code de droit canonique, l'énoncé des lois particulières qui régissent ce collège pour autant qu'elles n'ont pas été fixées par la Bulle *Sollicitudo omnium*



Fig. 75. Sceau de Mgr. Besson en usage jusqu'en 1924.



Fig. 76. Sceau de Mgr. Besson dès 1924.

*ecclesiarum*, ou par les Constitutions synodales du diocèse. Là où le code de droit canonique, ni les nouvelles constitutions ne les contredisent, les constitutions antérieures du Chapitre de St-Nicolas restent en vigueur.

L'ancien Chapitre continue donc à vivre dans le nouveau et son Prévôt continue à porter le titre de Prévôt de St-Nicolas. Le nombre des chanoines prébendés et résidentiels est réduit à 10 de 12 qu'il était auparavant. Les autres chanoines sont nommés par l'évêque. Ils ne sont pas tenus de résider à Fribourg, par

<sup>1)</sup> Voir: Les armoiries et la croix du Chapitre de St-Nicolas à Fribourg, par *Fréd.-Th. Dubois*, dans: *Archives héraldiques* 1922, pages 96—104.

contre ils n'ont pas part aux revenus de l'ancien Chapitre. Ce dernier continue donc à porter ses armoiries et c'est le prévôt qui a le droit de les écarteler avec les siennes. Il nous semble donc qu'il n'était pas logique de les introduire dans les armes de l'évêché. En ajoutant en 1819 le titre d'évêque de Genève à celui de Lausanne on ajoutait en même temps un évêché ou plutôt une partie d'évêché à celui de Lausanne et l'on avait le droit de joindre aux armes de l'évêché de Lausanne celles de l'évêché de Genève. Mais en ajoutant le nom de Fribourg à ceux de Lausanne et Genève, on n'ajoutait qu'un nom, celui de la résidence de l'évêque, et non celui d'un nouveau territoire ou d'une nouvelle circonscription ecclésiastique. Nous ne connaissons du reste pas d'exemple d'armoiries d'évêché écartelées avec celles de son chapitre.

Nous reproduisons ici les sceaux employés par Mgr. Besson, soit le premier, avant l'adjonction du titre de Fribourg, et le second, après l'adjonction de ce titre et des armes du Chapitre de St-Nicolas (fig. 75 et 76).

## Das Wappen des Nuntius Federigo Borromeo in Luzern.

VON FRANZ ZELGER.

Anlässlich des Baues des früheren Jesuitenkollegiums und der mit diesem verbundenen Kirche zu St. Franz Xaver schenkten Schultheiss und Rat den Ordensmitgliedern der Gesellschaft Jesu die Stadtmauer gegen den Grendel (nunmehriger Hirschengraben) zu und den daran angebauten „Pfaffen“- oder „Frauenturm“ zum Bau der prachtvoll geräumigen Sakristei. In dieser durch ihre reichen hochbarocken Stukkaturen und durch die Ausmalung bemerkenswerten Sakristei ist eine Kapelle in den früheren Turm hineingebaut, welche an den Aufenthalt des apostolischen Legaten Federigo Borromeo von 1655 bis 1665 in Luzern erinnert.

Der Nuntius Federigo Borromeo war ein Grossneffe des hl. Karl Borromeos, Erzbischof von Mailand, und stiftete 1657 zu dessen Ehren und Andenken einen Altar, der vorerst im Seitenschiff der Jesuitenkirche aufgestellt und erst später in die Kapelle der Sakristei versetzt wurde<sup>1)</sup>. Der Aufsatz dieses barocken Altars enthält eine Tafel mit dem lebensgrossen Bildnis des über dem Vierwaldstättersee schwebenden hl. Karl Borromeo im erzbischöflichen Ornat. Auf der rechten Seite des Heiligen tragen zwei schwebende Engel den Bauplan des borromäischen Priesterseminars in Mailand mit der Inschrift: „Seminarium Helveticum Mediolano“<sup>2)</sup>. In der Mitte der Predella liess der hohe Prälat in einer grossen und reich geschnitzten, vergoldeten und mit Fruchtgehängen verzierten Kartusche sein Familienwappen anbringen.

Das fürstliche Stifterwappen ist ein interessantes Dokument repräsentativer kirchlicher Heraldik.

<sup>1)</sup> Quellen: B. Fleischlin: Aus den Annalen des Gymnasiums zu Luzern in „Monatsrosen“ 1882, S. 482 ff. Vgl. Gaelano Moroni: „Dizionario di erudizione storico ecclesiastica“, Vol. VI, pag. 62. Felice Calvi: „Famiglie Notabili Milanesi“, Milano, 1881, Vol. II., Vitaliani e Borromei. Fasc. XI. R. Steimer: Die päpstlichen Gesandten in der Schweiz von 1073—1873, Stans 1907.

<sup>2)</sup> Als Maler des Altarbildes kommt vermutlich der Tiroler Meister Christoph Schwarz in Betracht.